

## Affectation et inscription des élèves à la Rentrée 2020 Département de la Gironde

### VOS INTERLOCUTEURS

- **L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ DE LA GIRONDE**

	CONTACT	CALENDRIER
<b>Entrée en 6<sup>ème</sup></b>	Directeur de l'Ecole actuelle de l'élève	Jusqu'au mardi 12 mai
<b>Entrée en 2<sup>nde</sup></b>	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Jusqu'au mercredi 17 juin
<b>Changement d'établissement souhaité :</b>	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève	
- <b>Collège (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) et Terminale GT et pro</b>		Jusqu'au lundi 15 juin
- <b>1<sup>ère</sup> GT et pro</b>		Jusqu'au mercredi 10 juin
<b>Pour les déménagements tardifs intervenant après ces dates, votre contact reste l'établissement actuellement fréquenté par l'élève.</b>		

- **L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT ET ARRIVE EN GIRONDE**

	CONTACT	CALENDRIER
<b>Tous niveaux collège</b>	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) <a href="#">Site internet de la DSDEN 33 (Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)</a>	A partir du mercredi 13 mai
<b>Entrée en 2<sup>nde</sup> GT et pro</b> <b>Entrée en 1<sup>ère</sup> techno et pro</b>	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève	Jusqu'au mercredi 17 juin
	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) <a href="#">Site internet de la DSDEN 33 (Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)</a>	A partir du jeudi 18 juin
<b>Entrée en 1<sup>ère</sup> générale</b> <b>Entrée en Terminale GT et pro</b>	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) <a href="#">Site internet de la DSDEN 33 (Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)</a>	A partir du lundi 18 mai

Pour faciliter leur traitement rapide, les dossiers complets doivent être transmis le plus tôt possible.

→ **Accompagnement si besoin : [dSDEN33-divel1@ac-bordeaux.fr](mailto:dSDEN33-divel1@ac-bordeaux.fr)**

## Modalités de recours aux décisions d'affectation

### SI LA FAMILLE SOUHAITE FORMULER UN RECOURS APRES LA DECISION D'AFFECTATION

- **Procédure et imprimés à télécharger**

Site internet de la DSDEN :

<http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31822/accueil.html>

(Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)

- **Les familles ne sont pas reçues à la DSDEN**

### Calendrier

6ème :

- Dépôt jusqu'au mardi 30 juin
- **Réponse par courrier aux familles** à partir du mercredi 8 juillet

Autres niveaux :

- Dépôt jusqu'au mercredi 8 juillet
- **Réponse par courrier aux familles** à partir du mercredi 15 juillet

### Contact

**dsden33-divel1@ac-bordeaux.fr**